



Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre

Paris, le 18 mai 2026

Monsieur le Premier ministre,

Les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, CGT, FO, Cfdt, UNSA, FSU, Solidaires, CGC, FA-FP, tiennent, par ce courrier, à vous alerter à nouveau sur la situation salariale des agents publics.

Nous vous demandons une audience dans les plus brefs délais.

Monsieur Roland Lescure, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique a confirmé une inflation annuelle autour de 2.2 %. Monsieur Jean-Pierre Farandou, le Ministre du Travail, a annoncé une revalorisation du Smic de 2,4 % au 1^{er} juin.

Qu'en est-il dans la Fonction Publique ?

En dépit de nos nombreuses alertes, le gouvernement n'a pas annoncé de mesure générale de revalorisation du point d'indice de rémunération des fonctionnaires.

- D'ores et déjà 356 000 agent-es perçoivent une indemnité différentielle pour ne pas être rémunéré-es en dessous du SMIC. En confirmant la hausse du SMIC au 1^{er} juin, les 10 premiers échelons de la grille C1, les 7 premiers échelons de la grille C2, les 3 premiers échelons de la grille C3, les 5 premiers échelons de B1, les 2 premiers échelons de B2, ainsi que les élèves fonctionnaires des corps de catégorie A, passeront sous le niveau du Smic. Des centaines de milliers d'agent-es, à minima plus de 700 000, seront une nouvelle fois rattrapé-es par le minimum légal et se verront privé-es de perspective d'évolution de carrière.
- Ce nouveau tassement des grilles n'est pas acceptable. L'indemnité différentielle ne peut pas tenir lieu de politique salariale, elle masque temporairement le problème sans le régler tout en accélérant l'écrasement des carrières, niant les qualifications, l'expérience professionnelle et le principe même de carrière. Elle ne pourra pas être prise en compte pour le calcul des pensions.
- Dans le même temps, la perte de pouvoir d'achat liée au décrochage du point d'indice se poursuit malgré les revalorisations de 2022 et 2023 et l'attribution de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024. Ces mesures n'ont jamais permis de compenser l'inflation. De plus, la non-reconduction pour la deuxième année consécutive de la garantie individuelle de pouvoir d'achat a supprimé les éléments de compensation pour des dizaines de milliers d'agent-es, souvent en fin de carrière, dont le traitement reste bloqué.

Les organisations syndicales vous demandent une hausse de la valeur du point d'indice après trois années de blocage.

En continuant à refuser toute mesure générale et immédiate de revalorisation indiciaire, en laissant les grilles se faire rattraper par le SMIC, en réduisant les droits et garanties, le gouvernement alimente une exaspération profonde.

Nos organisations vous demandent expressément :

- Des mesures salariales générales et notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice ;
- Le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat ;
- Le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent-es qui sont en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence-;
- Des mesures de revalorisation et la refonte des grilles indiciaires permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du Smic de même que la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Des garanties sur la mise en œuvre effective de la directive européenne sur la transparence salariale, accompagnée de moyens pour des politiques d'égalité ;

Nos organisations réitèrent leurs disponibilités pour participer à un processus de négociation dans ce sens.

Dans le même temps, nos organisations réitèrent également leur demande unanime d'abandon du décret ASA et du projet régressif des droits au titre du temps partiel thérapeutique.

Nous vous demandons, Monsieur le Premier ministre, de recevoir dans les plus brefs délais une délégation de nos organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CGC, FA-FP, afin d'échanger concrètement sur nos revendications et d'examiner les mesures à mettre en place.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, nos respectueuses salutations.

Sylviane BROUSSE
Coordinatrice CGT Fonction publique

Christian GROLIER
Secrétaire général de l'UIAFP-FO

Laure REVEL
Secrétaire générale de l'UFFA-CFDT

Luc FARRE
Secrétaire général
de l'UNSA Fonction publique

Caroline CHEVE
Secrétaire générale de la FSU

Gaëlle MARTINEZ
Déléguée générale
de Solidaires Fonction publique

Marie-Christine CARATY-QUIQUET
Présidente de la Fédération
des Services publics CFE-CGC

Pascal KESSLER
Président de la FA-FP